

Le premier ministre n'a rien épargné depuis un jour ou deux pour dire qu'il n'y a pas de formule de 30 p. 100. En fait, je suis d'accord car le premier ministre ne saurait annoncer de principe directeur.

Le fait est que le 14 juin, sauf erreur, le premier ministre a approuvé un règlement dans lequel un syndicat, qui est un des syndicats représentés dans le conflit des chemins de fer, a reçu 30 p. 100. Le premier ministre blâme maintenant mon ami le sénateur MacKenzie de cela; il dit «le gouvernement ne l'a pas fait, c'est le médiateur». Je n'ai jamais entendu une déclaration aussi injuste car le premier ministre n'avait pas à accepter le résultat.

Fait assez curieux, que le premier ministre ait établi un principe de 30 p. 100 ou non, c'était le soir où les syndicats des chemins de fer se sont durcis et quand ils sont sortis en disant «nous n'avons pas besoin de rester ici plus longtemps, nous savons ce que le gouvernement nous donnera maintenant». C'est pourquoi nous sommes ici ce soir. D'après le premier ministre, soudainement devenu audacieux le 23 août et qui s'est présenté à la télévision, les chemins de fer prétendent ne pouvoir augmenter les salaires tant qu'ils seront empêchés par la loi de modifier les tarifs qu'ils peuvent exiger pour leurs services, ce qui augmenterait leurs gains. Ce n'était pas nouveau. La plupart des citoyens de notre pays au courant de la situation le savent depuis quelques années.

Puis il continue:

Les augmentations qui s'imposaient dans les salaires des cheminots ont en trois occasions différentes depuis 1960 été rendues possibles grâce à des subventions du gouvernement aux chemins de fer. Ces subventions coûtent présentement aux contribuables canadiens 100 millions de dollars par année. Le gouvernement ne peut continuer d'accorder des subventions pour payer les employés ferroviaires sans imposer des taxes plus élevées. Cela, nous ne sommes pas disposés à demander au Parlement de le faire.

Voilà bien le premier ministre. Ma foi, il n'en est pas arrivé à cette décision cet après-midi, je pense. Peut-être que oui—parfois il se décide promptement. Et il continue:

Nous avons toutefois l'intention de demander immédiatement au Parlement d'adopter une mesure législative au sujet des transports et se fondant largement...

Voilà une belle expression. J'adore les adjectifs!

**L'honorable M. Hayden:** C'est un adverbe.

**L'honorable M. McCutcheon:** En est-ce un?

**L'honorable M. Hayden:** Oui.

**L'honorable M. McCutcheon:** Ma foi, je les aime aussi.

...se fondant largement sur les recommandations de la Commission royale d'enquête sur les transports. Une telle mesure assurera aux chemins de fer une plus grande latitude pour rajuster leurs frais en vue de soutenir la concurrence et d'augmenter leurs gains. Cette législation devrait donc permettre aux sociétés ferroviaires elles-mêmes de porter elles-mêmes le fardeau des augmentations de salaires légitimes.

Voilà bien le premier ministre. Les subventions, a-t-il dit, s'établissent annuellement à 100 millions de dollars.

Nous en arrivons maintenant à l'honorable M. Pickersgill. Quelqu'un a impoliment décrit le bill n° C-231, portant sur les transports nationaux, comme un «document utile.» J'ai entendu parler d'un document utile en d'autres endroits.

**L'honorable M. Croll:** Broché.

**L'honorable M. McCutcheon:** Dans ce document ut'le l'honorable M. Pickersgill, contrairement à ce qu'avait fait le juge Spence, a résumé. Il a dit ceci à propos du bill:

Au lieu des trois subventions spéciales... il prévoit le versement aux chemins de fer d'une subvention de transition qui s'établira à peu près au même montant que la subvention actuelle, soit 110 millions de dollars par année,

M. Pearson a parlé de 100 millions de dollars, et M. Pickersgill de 110 millions de dollars. L'*Ottawa Citizen* d'avant-hier a dit que c'était 125 millions de dollars.

...et qui, à partir de 1968, diminuera chaque année de 12½ p. 100.

J'ai essayé de poser une question au leader du gouvernement (l'honorable M. Connolly, Ottawa-Ouest); il avait le droit de refuser ma question. A la fin de son discours, tenant compte du ton noble de sa péroraison, j'ai cru qu'il serait peu indiqué de poser une vulgaire question d'argent.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Ce sera le bouquet.

**L'honorable M. McCutcheon:** Toutefois, le projet à l'étude va coûter aux chemins de fer 48 millions de dollars par année. Quand je lui ai posé la question, mon ami le sénateur Croll a dit: «Bien entendu, nous avons toujours comblé ces déficits.» Très bien. Et lorsque les 18 p. 100 seront appliqués intégrale-